



CC du Pays de Sierentz (Siren : 246800684)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sierentz
Arrondissement	Mulhouse
Département	Haut-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/12/2001
Date d'effet	01/01/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-Marie BELLIARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de SIERENTZ
Numéro et libellé dans la voie	1,Place du Général de Gaulle
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	68510 SIERENTZ
Téléphone	
Fax	
Courriel	cc.pays-de-sierentz@wanadoo.fr
Site internet	http://www.pays-sierentz.fr/

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	13 637
Densité moyenne	138,39

Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
68	Brinckheim (216800540)	359
68	Geispitzen (216801035)	441
68	Helfrantzkirch (216801324)	748
68	Kappelen (216801605)	560
68	Koetzingue (216801704)	601
68	Landser (216801746)	1 595
68	Magstatt-le-Bas (216801977)	496
68	Magstatt-le-Haut (216801985)	279
68	Rantzwiller (216802652)	837
68	Schlierbach (216803015)	1 176
68	Sierentz (216803098)	3 279
68	Steinbrunn-le-Haut (216803247)	598
68	Stetten (216803270)	345
68	Uffheim (216803411)	891
68	Wahlbach (216803536)	500
68	Waltenheim (216803577)	584
68	Zaessingue (216803825)	348

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>L'article 3 des statuts, rubrique compétences optionnelles, est modifié par l'ajout des compétences en matière d'Alimentation en Eau Potable et telles que définies dans l'annexe et les deux plans joints à l'arrêté préfectoral du 17 juillet 2009.</i> - Assainissement collectif <i>L'article 3 des statuts, rubrique compétences optionnelles, est modifié par l'ajout des compétences en matière et d'Assainissement Collectif telles que définies dans l'annexe et les deux plans joints à l'arrêté préfectoral du 17 juillet 2009.</i> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>"Organisation de la collecte et ... des déchets"</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>"Organisation de ... et du traitement des déchets"</i> - Autres actions environnementales

- "par exemple en matière de tourisme ... les sentiers de découvertes, etc. ... " - "Maintien et gestion de la qualité des ressources naturelles (ex plan paysage, contrats territoriaux d'exploitation et études de tout projet visant à leur maintien etc. ...)"

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

"Actions en faveur des personnes âgées : actions visant à permettre l'accueil de jour et ..."

- Activités sanitaires

"Actions en faveur des personnes âgées : ... et toutes autres actions visant par exemple à encourager celles du Pôle Gérontologique du Pays de Sierentz"

- Action sociale

"Actions en faveur...et des jeunes : Soutien ..., aux animations été, à l'enfance en difficulté"

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

"L'aménagement, l'entretien, la gestion de zones et bâtiments d'activités d'intérêt communautaire, sauf à la demande d'une commune, approuvée par les autres communes selon les règles prévues à l'article L5214-16 du C.G.C.T."

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

"Réalisation des actions du schéma intercommunal d'aménagement et de développement" - "Favoriser l'accueil des entreprises (ex : adhésion à Sud Alsace Initiatives...)"

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

"Fonctionnement et investissement ...et du centre sportif de Sierentz dans la limite d'une utilisation scolaire, dans le cadre des conventions passées avec la commune et le Département"

- Etablissements scolaires

"Fonctionnement et investissement du collège Françoise Dolto pour la partie non prise en charge par le Département et ...dans la limite d'une utilisation scolaire, dans le cadre des conventions passées avec la commune et le Département"

- Activités péri-scolaires

"Actions en faveur de la petite enfance : fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles, création de structures, et reprise de la structure existante à Landser" - "Actions en faveur de l'enfance et ... : Soutien aux accueils périscolaires ..."

- Activités culturelles ou socioculturelles

"Actions visant à promouvoir la culture, ... et les loisirs , tous services de proximité à travers l'élaboration d'un schéma d'équipement et de services"

- Activités sportives

"Actions visant à promouvoir ..., le sport ..., tous services de proximité à travers l'élaboration d'un schéma d'équipement et de services"

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

"Elaboration et mise en oeuvre d'un schéma intercommunal d'aménagement et de développement (suivi et révision du S.D.A.U, S.C.O.T, Schéma de Secteur par adhésion au Syndicat Mixte) . Ce schéma s'exécutera à travers les projets des différentes compétences de la Communauté de Communes et des actions définies par la Charte Intercommunale de Développement et d'Aménagement élaborée par le SIVOM et sa révision par la Communauté de Communes. Le schéma d'ensemble évoluera au fil des décisions de l'assemblée délibérante, dans un souci de développement et d'aménagement de l'espace communautaire"

- Schéma de secteur

"...Schéma de Secteur par adhésion au Syndicat Mixte"

- Transport scolaire

"Gestion des transports scolaires des élèves du second degré dans le cadre de la convention passée avec le Département"

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme <i>"Ce schéma (= le S.C.O.T.) s'exécutera à travers les projets des différentes compétences de la Communauté de Communes et des actions définies par la Charte Intercommunale de Développement et d'Aménagement élaborée par le SIVOM et sa révision par la Communauté de Communes"</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>"-par exemple en matière de tourisme les pistes cyclables à travers un schéma dont la piste reliant Bartenheim à Sierentz fait partie, etc. ... "</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>"Promotion du territoire par toute action communautaire (à l'exception de toute démarche communale) par exemple en matière de tourisme les pistes cyclables à travers un schéma dont la piste reliant Bartenheim à Sierentz fait partie, les sentiers de découvertes, etc. ...)"</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>"Moyens en personnel et ... créés et gérés par la communauté pour être mis à disposition des Communes et des Associations"</i>
- Acquisition en commun de matériel <i>"Moyens ... et en équipements créés et gérés par la communauté pour être mis à disposition des Communes et des Associations"</i>
- Autres <i>- "Actions ou participation à des actions visant à préserver la vie ou à protéger les populations des communes membres" - "MENTIONS COMMUNES A L'ENSEMBLE DES COMPETENCES OBLIGATOIRES ET OPTIONNELLES : Il est pris acte par les présents statuts que l'intérêt communautaire réside dans toute action dont l'intérêt n'est pas détachable du développement, de l'aménagement ou de la politique de cohésion sociale de l'ensemble de la Communauté. Pour les projets décidés par le SIVOM antérieurement à la réduction de ses compétences, reprises par la Communauté de Communes du Pays de Sierentz, l'« intérêt communautaire » est par hypothèse validé par les communes. Pour chaque nouveau projet relevant par les présents statuts de l'« intérêt communautaire », les assemblées délibérantes des communes seront appelées à valider l'« intérêt communautaire conformément à l'article L5214-16 du C.G.C.T. La Communauté de Communes représentera collectivement les communes par adhésion de la Communauté à tout groupement de collectivités locales et d'établissement public de coopération intercommunale à une échelle dépassant le périmètre communautaire, voire à caractère transfrontalier dans le respect de l'intérêt communautaire. La Communauté de Communes, versera en lieu et place des communes les subventions, aides ou fonds de concours, participations, permanents ou ponctuels, versés à d'autres collectivités, établissements publics ou associations, dans le souci de l'intérêt communautaire (ex : établissements publics du second degré pour les collégiens issus de Wahlbach et Zaessingue, syndicat d'initiative... La Communauté de Communes gèrera, toutes les actions d'intérêt intercommunal que les communes membres souhaiteraient voir gérer ou réaliser par la Communauté de Communes"</i>
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>« sensibilisation, invitation des communes et de la population à la maîtrise de la demande des énergies : conduite d'étude d'intérêt général des communes membres visant à l'économie dans les installations publiques »</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

68	Agence départementale pour la maîtrise des déchets (256802547)	SM ouvert	788 289
68	Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale des Cantons de HUNINGUE et SIERENTZ (200049575)	SM ouvert	76 710

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)